



TERMES ET CONDITIONS DU CONTRAT DES EXPOSANTS

1- LE PAIEMENT

La signature de l'exposant sur le contrat signifie qu'il est en accord avec le montant à payer. Un dépôt de 50 % est requis à la réservation du kiosque. La balance du montant devra être payée au plus tard le 28 février 2026. Si la balance du montant n'est pas payée au 1^{er} mars 2026, le dépôt sera perdu et l'emplacement sera reloué.

Mode de remboursement advenant une annulation :

- Entre le 1^{er} avril et le 31 août 2025, le contrat est 100 % remboursable;
- Entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2025, 25 % du contrat est non remboursable;
- Entre le 1^{er} janvier et le 28 février 2026, 50 % du contrat est non remboursable;
- Entre le 1^{er} mars et le 31 mars 2026, 75 % du contrat est non remboursable;
- Du 1^{er} avril au 15 mai 2026, aucun remboursement.

Adresse (pour le paiement par chèque) :

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue
102, 7e Rue, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1Z9

2- ANNULATION

Advenant une annulation de l'événement par l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc., la totalité des montants versés pour la location de d'un emplacement sera remboursée.

POUR TOUT SAVOIR

... sur l'événement, rendez-vous sur le web!
afat.qc.ca/portes-ouvertes-sur-notre-foret-2026/



... sur les dernières nouvelles, suivez-nous sur Facebook!
www.facebook.com/portesouvertessurnotreforet

3- LES ASSURANCES

Les exposants ont la responsabilité d'assurer leurs équipements contre le feu, le vol et tous autres périls pouvant causer des dommages. Une assurance responsabilité est exigée, de même que toutes autres assurances nécessaires lors du fonctionnement de la machinerie durant l'exposition. Une preuve des assurances devra être fournie 45 jours avant l'exposition.

4- INSTALLATION / DÉINSTALLATION

L'exposant s'engage à respecter l'horaire du montage et du démontage de son site selon les modalités mentionnées dans le cahier de charge remis en janvier 2026.

5- AMÉNAGEMENT DU KIOSQUE

Les décorations et supports visuels doivent être installés à l'intérieur des dimensions allouées et ne doivent pas obstruer la vue sur l'emplacement d'un autre participant.



PORTES OUVERTES SUR NOTRE FORÊT

EXPOSITION DE MACHINERIE FORESTIÈRE



FORMULAIRE DE LOCATION
D'EMPLACEMENT
ÉQUIPEMENTIER | FOURNISSEUR

15 et 16 MAI 2026
AMOS | VOISIN DE L'AÉROPORT
CHEMIN DE LA PÉPINIÈRE

AFAT
association forestière
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



DATE LIMITE D'INSCRIPTION
1^{er} décembre 2025

Vous avez des questions?

Contactez Linda St-Louis :

✉ lindastlouis@afat.qc.ca

☎ 1 819 762-2369 #225

afat.qc.ca/portes-ouvertes-foret

CATÉGORIE D'ACTIVITÉ(S)

- Exploitation forestière
 Sylviculture
 Voirie
 Transport
 Petits équipements
 Accessoires forestiers
 Matériaux bois
 Autre : _____

VOTRE EMPLACEMENT (INSCRIVEZ LE NUMÉRO CORRESPONDANT À VOTRE CHOIX D'EMPLACEMENT) :

Consulter la carte du site ici :



<https://shorturl.at/qZFbL>

NB : Pour confirmer le choix de votre emplacement, vous devez signer le contrat qui vous sera envoyé après la réception de ce formulaire, nous le retourner, et effectuer le paiement du dépôt indiqué dans le contrat.

* À l'automne 2025, vous pourrez visiter le site.

** En janvier 2026, vous recevrez le cahier de charge contenant les informations utiles à votre participation.

CHOIX D'EMPLACEMENTS (TAXES EN SUS)	1^{er} CHOIX (#)	2^e CHOIX (#)
INSCRIVEZ LE NUMÉRO CORRESPONDANT DE LA CARTE À VOTRE CHOIX D'EMPLACEMENT		
Actif - Superficie d'opération 200 pi de façade x 240 pi de profondeur 7 500 \$		
Statique - Grands terrains 100 pi de façade x 40 pi de profondeur 8 500 \$		
Statique - Grands terrains 40 pi de façade x 60 pi de profondeur 5 400 \$		
Statique - Espace pour camion-remorque et camp mobile 80 pi de façade x 15 pi de profondeur 3 300 \$		
Statique - Petits terrains 20 pi de façade x 30 pi de profondeur 2 700 \$		
Statique - Petits terrains 10 pi de façade x 10 pi de profondeur 550 \$		
Statique - Intérieur du chapiteau principal 10 pi de façade x 10 pi de profondeur 775 \$		
Prix OSBL (endroit déterminé par l'AFAT) 10 pi de façade x 10 pi de profondeur 170 \$		

LOCATION D'UN KIOSQUE AU BESOIN (TAXES EN SUS) :	
Chapiteau 10 pi de façade x 10 pi de profondeur 170 \$	<input type="checkbox"/>
Chapiteau 20 pi de façade x 20 pi de profondeur 440 \$	<input type="checkbox"/>

NOM DE L'ORGANISATION : _____

SITE WEB : _____

CONTACT POUR L'EXPOSITION :

PRÉNOM : _____ **NOM :** _____

POSTE AU SEIN DE L'ORGANISATION : _____

CELLULAIRE ET/OU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE AVEC EXTENSION : _____

JOURNÉE(S) DE PRÉSENCE : 15 et 16 mai 2026 15 mai 2026 16 mai 2026

COURRIEL : _____

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES : _____

CONTACT POUR LA FACTURATION :

PRÉNOM : _____ **NOM :** _____

POSTE AU SEIN DE L'ORGANISATION : _____

CELLULAIRE ET/OU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE AVEC EXTENSION : _____

COURRIEL : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ **PROVINCE :** _____ **CODE POSTAL :** _____

PAIEMENT

Un contrat à signer avec le montant à payer vous sera transmis par courriel à la réception de ce formulaire.

Méthode de paiement :

- Chèque à l'ordre de l'AFAT
 À facturer